

Burundi : l'ONU prévient que les réalisations politiques demeurent fragiles

Arrib News, 05/11/2014 – Source Xinhua – Lors d'une réunion mercredi au Conseil de sécurité, le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Burundi et Chef du Bureau des Nations Unies dans ce pays (BNUB), Parfait Onanga-Anyanga (photo), a affirmé que les réalisations "remarquables" du dialogue politique sont aujourd'hui menacées alors que le pays s'apprête à organiser dans environ six mois des élections présidentielles et législatives. Alors que l'ensemble du cadre législatif est en place, avec l'adoption par consensus du Code électoral, le 3 juin dernier, par le Président de la République, suivie de l'annonce, le 18 juillet, par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), du calendrier électoral, la constitution des commissions électorales aux niveaux provincial et communal "a soulevé une controverse et ravivé les accusations de partialité par l'opposition", a expliqué M. Onanga-Anyanga. "Le président de la Commission électorale s'est lui-même engagé à corriger les déséquilibres identifiés, même si averti qu'il serait impossible de satisfaire toutes les revendications. Qu'elles soient fondées ou non, ces accusations reflètent la méfiance d'une partie importante de la classe politique à l'endroit de l'institution chargée d'organiser les élections de 2015", a précisé le représentant spécial. Annoncés par certains partis de l'opposition et associations de société civile, le retrait et les menaces de retrait des membres de la CENI pourraient accroître les risques de tensions préélectorales et ouvrir la voie à des contestations postélectorales génératrices d'instabilité, a prévenu le Représentant spécial, en pointant une crise de confiance envers la Commission. Outre l'organisation des élections, le représentant spécial s'est félicité de la baisse considérable du nombre des actes de violence politique ou d'intolérance perpétrés par des jeunes affiliés à des partis politiques et, plus largement, du déclin des violations des droits de l'homme dans le pays. Toutefois, des incidents criminels préoccupants se sont produits en octobre dans plusieurs provinces, notamment dans la Mairie de Bujumbura, s'est inquiété le représentant spécial. Evoquant ensuite la fermeture du BNUB, prévue le 31 décembre, M. Onanga-Anyanga a expliqué qu'elle suivait son cours, avec la réduction progressive des effectifs et le renforcement parallèle de l'équipe de pays des Nations Unies. Le représentant du Burundi a déclaré que le retrait du BNUB laisserait un "fosse difficile à combler", mais qu'il offrirait l'occasion aux autorités burundaises de prouver qu'elles sont en mesure d'assumer efficacement leurs responsabilités, en coopération avec leurs partenaires dans les domaines des droits de l'homme et du développement.